



LYCEE XAVIER MARMIER
53 rue de Doubs - 25300 PONTARLIER
03 81 46 94 80
ce.02500431@ac-besancon.fr

CA PONTARLIER FOOTBALL
l'avenue du stade - 25300
PONTARLIER



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL SAISON 2025/2026

LYCEE
FILLES

PARTENAIRES:





SECTION SPORTIVE SCOLAIRE



PRESENTATION ET PHILOSOPHIE

Qu'est-ce qu'une section sportive en milieu scolaire?

C'est une structure qui permet d'allier un triple projet SCOLAIRE-EDUCATIF-SPORTIF en respectant le rythme biologique et physiologique de l'adolescent.

Elle permet:

- De motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur pratique.
- De développer le goût de l'effort et de mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier.
- D'acquérir, et renforcer, une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective.

Le temps de pratique est intégré à l'emploi du temps de l'élève et ne peut en aucun cas se substituer aux horaires obligatoires d'EPS.

La section sportive football est une structure agréée par l'Éducation Nationale et la Fédération Française de Football, grâce au respect du cahier des charges.

Elle est reconnue et labellisée par la FFF, et soutenue par la LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE de football ainsi que par le district DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT.

Quel lien existe-t-il entre le club support et la section?

Le CAP FOOTBALL est le club support de la section sportive, un partenariat et une convention en déterminent les modalités de fonctionnement.

Le club est très investi humainement, structurellement et financièrement dans son projet global des sections sportives (collèges et lycées). Il en a fait l'outil principal de la formation de ses jeunes.

Une joueuse n'étant pas licenciée au CAP FOOTBALL peut postuler à l'entrée en section sportive, son admission n'est pas soumise obligatoirement à une intégration au sein des effectifs du club.

Cependant, les meilleurs éléments et les joueuses présentant un fort potentiel, peuvent se voir proposer d'intégrer le club support.

Quel est l'intérêt pour le joueur et le club?

La section sportive permet d'optimiser le niveau de pratique des jeunes licenciées.

La progression est assurée par l'optimisation de l'entraînement tant en quantité qu'en qualité.

Le club peut aussi offrir une formation globale aux jeunes puisque dans le cadre de la section sportive, les jeunes peuvent se voir proposer différentes formations complémentaires: arbitrage, diplôme de jeune éducateur, formation aux premiers secours...

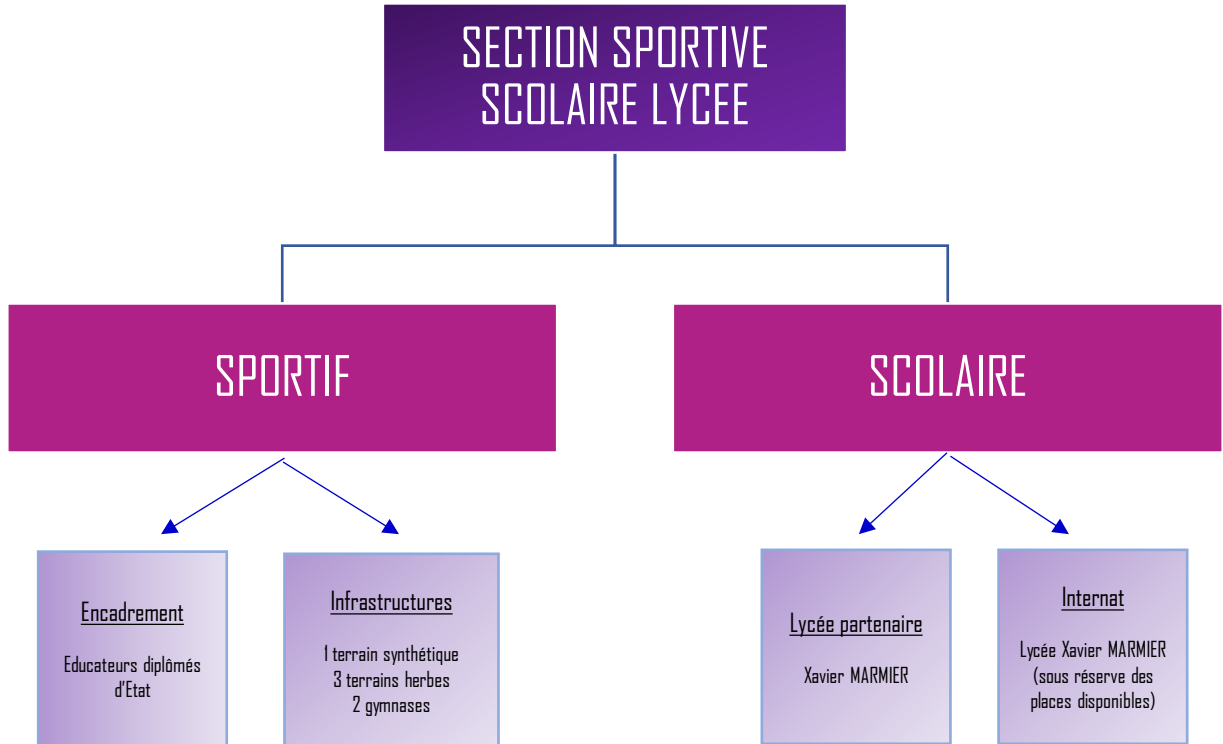
La pratique du football en milieu scolaire ne porte-t-elle pas atteinte au travail scolaire?

Les chiffres montrent que le taux de réussite aux différents examens des jeunes en section sportive est supérieur à la moyenne nationale. Une jeune en section a des journées plus équilibrées et harmonieuses. L'organisation hebdomadaire de leurs emplois du temps demandera aux joueuses de se RESPONSABILISER, et par conséquent développera leur AUTONOMIE. Le football devient alors un levier afin de donner ou redonner confiance aux élèves dans leurs ambitions scolaires.

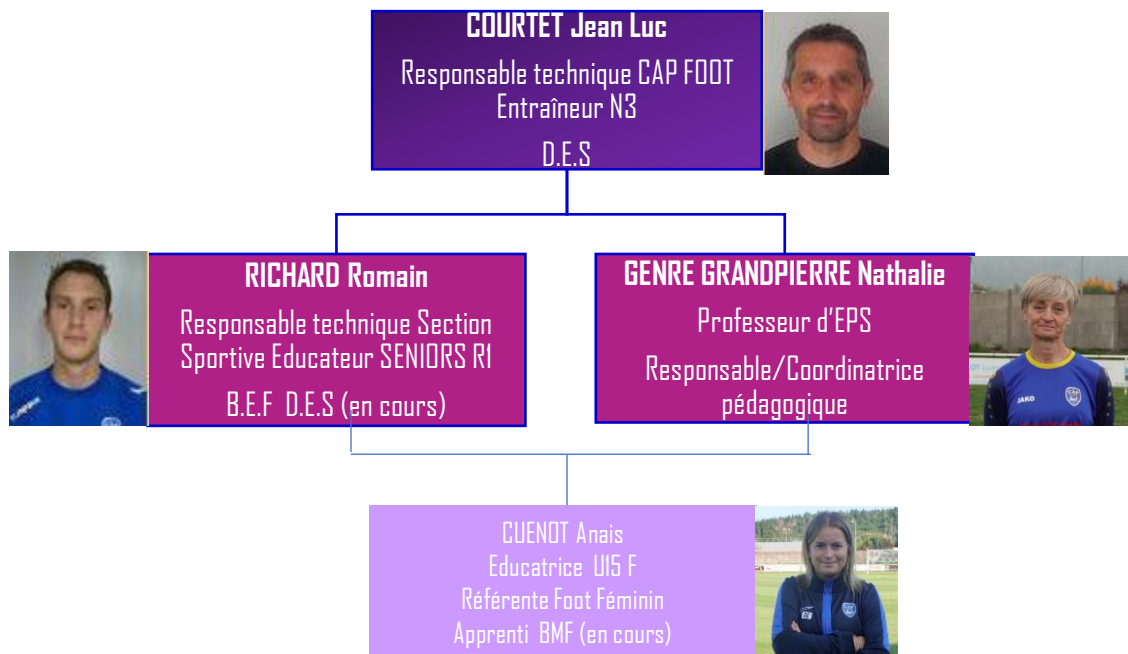
En résumé, s'inscrire dans une section sportive c'est :

- Venir au lycée pour y faire des études et en accepter le règlement intérieur.
- Témoigner d'une réelle volonté de s'affirmer à la fois dans les études et le sport. Vous devez être intimement convaincu que votre réussite dans un domaine est étroitement liée à votre réussite dans l'autre.
- Avoir un comportement irréprochable à l'intérieur comme à l'extérieur du lycée. Appartenir à une section sportive c'est, de fait, représenter la section, le sport pratiqué et, au-delà, le lycée. C'est être un exemple dans l'établissement, une référence pour ses camarades. Il convient donc de bien mesurer ce degré de responsabilité dans tous les actes de la vie quotidienne.
- Adopter une hygiène de vie en cohérence avec la pratique d'un sport de haut niveau.

ORGANISATION ET INFRASTRUCTURES



ORGANIGRAMME TECHNIQUE



SCOLARITE ET VIE AU LYCEE

Le lycée Xavier Marmier est le partenaire historique de la section puisque son partenariat existe depuis 2008.

Sont regroupées au sein de l'établissement des filières générales, technologiques et professionnelles.

Les élèves recrutées à la section sportive bénéficient d'horaires aménagés au sein de leur emploi du temps, les élèves de seconde, premières et de terminales terminent les cours à 15h35 ou 12h les jours d'entraînement.

Les jours d'entraînement ont lieu les lundi et jeudi.

En raison des contraintes d'emploi du temps, certaines filières ne peuvent garantir l'intégralité des créneaux d'entraînement, cependant des aménagements sont possibles.

Les élèves sont libres dans le choix de leurs régimes, par conséquent elles peuvent être externes, internes ou demi-pensionnaires.



Les tarifs :

	Janvier à mars	Avril à juin	Septembre à décembre	Annuellement
INTERNES	554 €	436 €	592 €	1582 €
Demi - Pension 4 jours	168 €	135 €	195 €	498 €
Demi - Pension 5 jours	195 €	162 €	228 €	585 €

A titre indicatif pour l'année 2024- 2025 sous réserve d'une légère augmentation.

Le lycée Marmier possède un internat et octroie des places aux jeunes footballeuses qui ont besoin d'une structure d'hébergement. Cependant en fonction des dossiers et des situations personnelles des élèves, le lycée se donne le droit de ne pas garantir l'accès à l'internat..

ETUDE

La construction et le développement de l'individu dépendent d'un équilibre permanent entre activité intellectuelle et activité physique, individuelle et/ou collective.

C'est dans cette perspective que le lycée Marmier s'inscrit dans le projet de la section football, c'est pourquoi l'ensemble des personnels du lycée (enseignants, éducation, restauration, entretien...) mettent tout en œuvre pour faciliter la réalisation personnelle de nos élèves à la fois dans les études et dans leur pratique.

Les élèves bénéficient d'un suivi scolaire et éducatif tout au long de leur cursus, des contacts permanents ont lieu entre le coordinateur pédagogique et les éducateurs de la section, par ailleurs ces derniers participent aux conseils de classe.

En fonction des profils et des souhaits de certaines élèves éprouvant des difficultés dans leurs scolarités, des contrats peuvent être établis entre l'établissement et ces derniers afin de les accompagner au mieux dans leur travail.

Tout élève dont le travail scolaire et sportif ou le comportement ne serait pas satisfaisant, ou en inadéquation avec le triple projet, pourra être exclue de la section (par la commission l'ayant admis).

ORGANISATION SPORTIVE

Les séances d'entraînement sont assurées sous la direction des éducateurs diplômés du CAP FOOTBALL. Elles se déroulent au complexe Paul Robbe (synthétique et herbe) situé à Pontarlier.

Les installations se trouvent à 5 minutes du lycée. Les transports entre le lycée et les terrains d'entraînements sont entièrement pris en charge par le CAP FOOT. Des navettes en mini bus sont réalisées, à l'aller comme au retour, afin d'acheminer les élèves sur leurs lieux de pratique, et/ou de vie.

Planning hebdomadaire des sections sportives



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDRED I
2 ^{nde} / 1 ^{ère} Terminales	15h35-17h45	19h- 20h45 club	UNSS	13h45-15h35	/
Pratiques complémentaires	FUTSAL + Renforcement musculaire (période hivernale)				

En plus des entraînements de football planifiés tout au long de la saison, et dans le but de développer la joueuse de manière globale, des entraînements de FUTSAL sont programmés durant la période hivernale. L'objectif étant d'aborder la pratique sous un autre angle, et d'affronter la période hivernale, ainsi les joueurs en formation au sein de la section peuvent pratiquer de manière continue.



Les objectifs de formation

- Sur le plan du jeu :
 - Renforcer les comportements tactiques au service de l'équipe et de la performance collective.
 - Stimuler la lecture du jeu et la prise de décisions sous contraintes fortes (temporelles, spatiales, ...).
 - Développer la capacité du joueur à utiliser efficacement le ballon au service des différentes actions de jeu.
 - Optimiser le potentiel athlétique et mental.
- Sur le plan social :
 - Créer un climat relationnel favorisant la prise d'initiatives, agissant sur l'ensemble des facteurs de motivation.
 - Cultiver le «vouloir vivre et jouer ensemble».
 - Fixer un cadre d'évolution sécurisant et responsabilisant.

COMPÉTITIONS SCOLAIRES

L'inscription et la participation aux activités de l'UNSS est **obligatoire**. Les élèves représenteront leur section sportive lors des compétitions suivantes:

- Championnat Excellence UNSS foot à 11
- Championnat Excellence UNSS futsal

PROCÉDURES D'ADMISSION / FONCTIONNEMENT

Candidature et admission

La demande de dossier d'inscription se fait par l'intermédiaire du :

- **CAP PONTARLIER FOOTBALL**: à télécharger sur le site internet officiel: <http://www.capontarlierfoot.com/>, onglet « Section Sportive »
- **Lycée Xavier Marmier**: à télécharger sur le site du lycée: <https://www.lycee-xavier-marmier.fr/>

*Le dossier de candidature à remplir par la famille, est à renvoyer au lycée avant le **lundi 19 mai 2025** à l'adresse suivante:*

- **LYCEE XAVIER MARMIER – Secrétariat – 53 rue de Doubs BP269 – 25304 PONTARLIER**
- **ET par mail : nathalie.gagnepain@orange.fr (responsable pédagogique)**

Important : l'élève entrant en 2nd doit notifier dans Affelnet lors des vœux d'orientation en premier choix: « classe de seconde générale ou professionnelle au lycée Xavier Marmier de Pontarlier ». L'élève entrant en 1^{ère} ou T^o (GT ou professionnelle) doit faire la démarche avec son établissement d'origine.

Ils doivent tous obligatoirement saisir un vœu de repli 2nd Générale, 1^{ère} GT, T^oGT (ou professionnelle) dans le lycée de secteur afin d'être sûr d'avoir une place à la rentrée. (en cas de non-affectation au lycée Xavier Marmier)



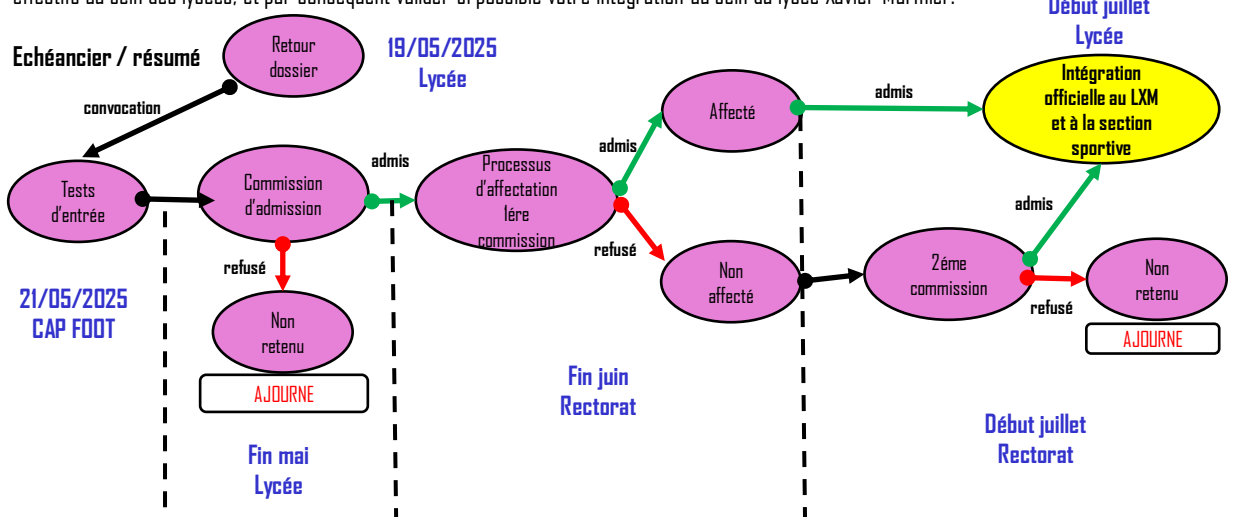
ATTENTION: une réponse positive aux tests, ne signifie pas que vous êtes admises: vous devez ensuite être affectées au lycée Xavier Marmier par la direction Académique des Services de l'Education Nationale.

Les candidates sont admises après avoir été sélectionnées au niveau sportif et scolaire par une Commission d'admission, comprenant des représentants de l'établissement et de la structure sportive.

Procédure d'orientation et d'affectation :

- ▶ Si vous appartenez au secteur de recrutement du lycée Xavier Marmier, vous suivez la procédure normale.
- ▶ Si vous n'appartenez pas au secteur de recrutement du lycée Xavier Marmier, votre demande ne peut être satisfaite **UNIQUEMENT** dans la limite des places disponibles de l'établissement sollicité, une fois tous les élèves relevant du secteur de ce lycée ayant pu y être affectés. La 1^{ère} phase d'affectation a lieu fin juin.

Cependant, certaines élèves peuvent être refusées en première instance lors de cette 1^{ère} phase par le rectorat. A ce moment-là, une deuxième commission a lieu plus tardivement au sein du rectorat (durant la 1^{ère} semaine de juillet) afin d'ajuster les affectations académiques et réguler les effectifs au sein des lycées, et par conséquent valider si possible votre intégration au sein du lycée Xavier Marmier.



LES TESTS DE SELECTION

Dates et horaires

Mercredi 21 mai 2025- 13h30 / 16h30
Stade Paul Robbe - PONTARLIER

Années de recrutement : 2011- 2010- 2009-2008

Déroulement des tests:

- 13h30 : Accueil
- 14h00 : Tests athlétiques et techniques
- 15h00 : jeux réduits et opposition
- 16h30 : fin du concours. Les joueuses sont libérées.

Jury football

Le jury technique du test d'entrée sera composé des différents responsables de la section sportive, ainsi que les éducateurs du CAP FOOTBALL.

Admission

Suite à cette journée, un classement des joueuses sera établi en fonction de leurs résultats aux tests, et de leurs notes de jeux.

Ce classement sera transmis et étudié par la commission d'admission qui se réunira fin mai afin d'examiner chaque dossier retenu sur le plan sportif.

CONTACTS

Responsable pédagogique

GENRE-GRANDPIERRE Nathalie – Professeur d'EPS

06 74 41 74 06

nathalie.gagnepain@orange.fr

CAP FOOTBALL

1 avenue du Stade

25300 PONTARLIER

secretariat@capontarlierfoot.com





SECTION SPORTIVE SCOLAIRE



DOCUMENTS D'INSCRIPTION

Les documents à fournir:

Vous voudrez bien nous retourner **UNIQUEMENT** les pièces suivantes dûment complétées :

- Le dossier de candidature.
- Une photocopie lisible des bulletins scolaires de l'année scolaire 2024-2025 (au minimum ceux des deux premiers trimestres).
- 1 enveloppe libellée à votre adresse, affranchie avec deux timbres.
- Une lettre de motivation.
- La photocopie de la licence de football (voir avec votre club);

**RAPPEL : la date limite de retour du dossier complet est fixée au 19 mai 2025.
Convocation par mail.**

En cas d'admission à la section, vous voudrez bien nous fournir:

- Le dossier médical qui vous sera envoyé suite à l'admission,
- 1 chèque libellé à l'ordre du CAP FOOTBALL pour la cotisation annuelle « section » dont la somme vous sera indiquée si admission de votre enfant. Cette cotisation vise à couvrir les frais de fonctionnement de la section, et donne droit à chaque joueuse à une tenue d'entraînement **OBLIGATOIRE** lors des séances terrains et/ou compétitions.
- 1 chèque de 10€ libellé à l'ordre « AS LXM », pour l'enregistrement de la licence UNSS, obligatoire pour participer aux compétitions.
- Le formulaire de renseignements UNSS qui vous sera envoyé suite à l'admission.
- Une participation financière peut être demandée lors des compétitions UNSS et au FFF.



Kit inclus dans la cotisation
Y compris logo du club + initiales